

REGLEMENT DE L'EPREUVE LA ROUTE DE L'ETOILE 2020

INSCRIPTIONS: Participation ouverte à tous, hommes, femmes, à condition d'avoir 18 ans révolus la veille de l'épreuve. Les inscriptions seront gérées par la SARL KMS – Les Nouveaux Chartreux – 46 bd de la Fédération – 13004 Marseille.

Les inscriptions pourront être effectuées directement en ligne sur le site internet de KMS <http://www.kms.fr> (La route de l'Etoile 2019) ou bien par téléphone au 0892 683313 (0.34€/mn).

La participation financière s'élève à 20€ pour les licenciés FFC-FSGT-UFOLEP-TRIATHLON-FFCT (sur présentation de la licence 2020) et 24€ pour les NON licenciés (avec certificat médical d'aptitude au cyclisme de compétition ayant au plus trois mois à la date de l'épreuve soit daté du 05/11/2019 au plus tôt, ainsi qu'une copie de leur carte d'identité).

Le paiement pourra être effectué directement en ligne (paiement sécurisé) sur le site KMS lors de votre inscription, ou par téléphone au n° indiqué ci-dessus à l'aide de votre carte bancaire, ou par chèque libellé à l'ordre de l'Union Cycliste Bessègeoise et expédié à l'adresse : KMS «La Route de l'Etoile» Les Nouveaux Chartreux – 46 bd de la Fédération – 13004 Marseille.

Les pièces justificatives pourront être envoyées par voie postale à l'adresse de KMS «La Route de l'Etoile» à l'adresse indiquée ci-dessus, ou par voie électronique à l'adresse: contact@kms.fr (en précisant Route de l'Etoile).

La clôture des inscriptions est fixée au 02 février 2020 ou lors de la 400ème inscription à l'épreuve. Seules les inscriptions complètes seront prises en compte (paiement et pièces fournies).

Les participants auront la possibilité de consulter leur inscription définitive sur le site de KMS (www.kms.fr suis-je inscrit?). Les frais d'inscription ne seront pas remboursés en cas de non-participation, ou bien si les conditions météorologiques contraignent les organisateurs à annuler l'épreuve pour des raisons de sécurité (alertes météo comprises) ou pour toutes autres raisons qui ne sont pas du fait des organisateurs (autorisations administratives).

AUCUN ENGAGEMENT NE SERA PRIS LE JOUR DE L'EPREUVE

SECURITE: Le respect du code de la route et le port du casque rigide sont obligatoires. Les commissaires de course déclasseront tout coureur commettant une infraction au code de la route. Une assistance médicale suivra l'épreuve. Les voitures SUIVEUSES sont INTERDITES et chaque participant sera autonome. Au ¾ de l'épreuve, en commun accord avec les commissaires et la voiture balai (temps intermédiaire) les retardataires seront arrêtés et se verront retirer le dossard. A l'arrivée le coureur disposera d'une pince coupante et retirera lui-même sa plaque (pour éviter les cadres de vélos rayés). Il devra impérativement rendre plaques et dossard.

DOSSARDS: la remise des dossards se fera de 7h à 8h30 au café Gambrinus, place Gabriel Péri (voir votre numéro sur le panneau d'affichage). Proximité parking avenue Carnot.

CHRONOMETRAGE: Le chronométrage sera effectué par la société KMS.

DEPART: 9 heures Le départ fictif sera donné devant le café Gambrinus, place Gabriel Péri.

Le départ réel arrêté «PIED à TERRE» sera donné à «La JASSE DE BERNARD» au niveau du pont sur l'Avenue Route d'Uzès.

ARRIVEE: L'arrivée se fera Quai BOISSIER DE SAUVAGES, les classements seront établis par KMS sur la base du temps réalisé pour couvrir l'épreuve, le temps de chaque coureur sera arrêté lorsque ce dernier franchira la ligne d'arrivée.

RAVITAILLEMENT: A l'arrivée QUAI BOISSIER DE SAUVAGES. **CLASSEMENT:** Les participants seront répartis en 8 catégories d'âge, seules l'année de naissance et le sexe seront pris en compte.

RECOMPENSES: La remise des récompenses se fera au podium protocolaire à 12h30. Les trois premiers du classement scratch ainsi que le ou la premier(e) de chaque catégorie seront récompensés.

REPAS: Le repas n'est pas pris en charge par les organisateurs, les participants auront la possibilité de se restaurer dans les nombreux restaurants sur place et aux alentours.

ASSURANCE RESPONSABILITE: L'assurance souscrite par les organisateurs garantie tous les risques liés à l'organisation de l'épreuve. Tous dommages causés par les concurrents, et subis par eux-mêmes ou par un tiers ne pourront en aucun cas être pris en charge par les organisateurs ou par leur assurance, les participants licenciés sont obligatoirement assurés par leur club, pour les autres la participation «La Route de l'Etoile» se fait sous leur entière responsabilité avec renonciation à tous recours contre les organisations, quels que soient les dommages éventuellement occasionnés. Néanmoins, chaque participant doit, de par la loi, disposer d'une couverture responsabilité civile.

Exceptionnel: Village d'animation un vélo à gagner par tirage au sort en déposent un bulletin.

Renseignements:

Vélo Sprint du Grand Alès contact: alainvinokov@gmail.com

Site: www.veloclub-vsqa.com

Union Cycliste Bessègeoise contact: etoiledebessegues@wanadoo.fr

site: www.etoiledebessegues.com

Route de l'étoile 2020

Route de l'étoile 2020

Distance parcourue	Distance restante	Information	Horaire de passage à 40Km/h	Horaire de passage à 35Km/h	Horaire de passage à 30Km/h	Horaire de passage à 25Km/h
-4		Départ Fictif place Gabriel Peri	9H00	9H00	9H00	9H00
-3,9		A gauche avenue Carnot				
-3		RP Droite avenue Général Larminat				
1,4		RP rocade tout droit route Uzès D981				
0	87,3	Départ Réel, La jasse de Bernard au niveau du pont sur l'Avene Route D'Uzès	9H15	9H15	9H15	9H15
2,6	84,7	RP Méjannes , Continuer sur D 981	9H19	9H19	9H20	9H21
5	82,3	Monteils , continuer sur Route d'Uzès	9H23	9H24	9H25	9H27
9	78,3	RP 1e à droite, rester sur D981	9H29	9H30	9H33	9H37
9,8	77,5	Euzet , RP 1e à droite, direction St Jean de Ceyrargues D7	9H30	9H32	9H35	9H39
12,1	75,2	St Jean de Ceyrargues . Continuer sur Route des Vistes D7	9H33	9H36	9H39	9H44
14,3	73	Saint Maurice de Cazevielle . Continuer sur D 7 Route de Brignon	9H36	9H40	9H44	9H49
21	66,3	La Réglisserie . Continuer sur D 8	9H47	9H51	9H57	10H05
24	63,3	Domessargues . Poursuivre sur D 8	9H51	9H56	10H03	10H13
28	59,3	Aigremont . Tourner droite route Alès	9H57	10H03	10H11	10H22
31,7	55,6	Lédignan , tourner à droite sur grand rue	10H03	10H09	10H18	10H31
32,1	55,2	Continuer à gauche sur Rue du Castagno	10H03	10H10	10H19	10H32
32,5	54,8	Continuer route Anduze	10H04	10H11	10H20	10H33
37,2	50,1	Lézan . Continuer sur D 907	10H11	10H19	10H29	10H44
37,4	49,9	Continuer sur Rue de la Transhumance	10H11	10H19	10H30	10H45
37,7	49,6	Continuer sur Rue des Remparts	10H12	10H20	10H30	10H45
37,8	49,5	Gauche sur D 207a	10H12	10H20	10H31	10H46
37,9	49,4	Droite sur Avenue de la Gare	10H12	10H20	10H31	10H46
38,3	49	RP Gauche sur D 982 direction Anduze	10H12	10H21	10H32	10H47
40,8	46,5	RP Atuech . Continuer sur D 907	10H16	10H25	10H37	10H53
45,9	41,4	Anduze . Poursuivre sur Avenue du Pasteur Rollin	10H24	10H34	10H47	11H05
46,9	40,4	Continuer sur Route de Saint-Jean du Gard	10H25	10H35	10H49	11H08
52,8	34,5	RP pont de la Salindrenque à droite. Poursuivre sur D 907	10H34	10H46	11H01	11H22
58,5	28,8	RP Saint jean du Gard . Continuer sur Route de la Corniche des Cévennes	10H43	10H55	11H12	11H35
59,5	27,8	Au feu à Droite sur Avenue Abraham Mazel	10H44	10H57	11H14	11H38

60,2	27,1	Continuer sur D 50	10H45	10H58	11H15	11H39
62,7	24,6	Continuer sur Pont des Abarines	10H49	11H02	11H20	11H45
67,6	19,7	Mialet. Poursuivre sur D50	10H56	11H11	11H30	11H57
74,3	13	Généragues. Continuer sur D 50 à gauche Route de Saint-Jean du Pin	11H06	11H22	11H44	12H13
76,5	10,8	Le Ranc, à droite montée de Plos	11H10	11H26	11H48	12H19
78,9	8,4	Sommet de côte	11H13	11H30	11H53	12H24
81,8	5,5	Saint Jean du Pin. Continuer sur D 50	11H18	11H35	11H59	12H31
84,4	2,9	Alès, RP à Gauche sur Quai Max Chaptal	11H22	11H40	12H04	12H38
84,7	2,6	Feu rouge. Poursuivre sur Quai Max Chaptal	11H22	11H40	12H04	12H38
84,9	2,4	RP à Droite sur Pont de Resca	11H22	11H41	12H05	12H39
85	2,3	RP Continuer tout droit sur Quai Boissier de Sauvages	11H23	11H41	12H05	12H39
85,2	2,1	Arrivée	11H23	11H41	12H05	12H39

La route de l'Etoile

Dimanche 9 février 2020

Bulletin d'engagement

Clôture des inscriptions le 6 février 2020 ou dès la 400^e inscription

Casque obligatoire

Photocopies autorisées. Ecrire en caractères d'imprimerie de façon lisible

Nom : Prénom : Sexe : M F

Né(e) le : / /

Adresse :

Ville :

Fédération (ouvert à toutes fédérations) FFC FSGT UFOLEP Tri Autre

Je suis non licencié(e), certificat médical obligatoire moins de 3 mois et copie carte nationale d'identité

Catégorie (entourer votre catégorie)

A : Dames nées entre le 05/02/2003 et 1977 E : Hommes nés entre 1976 et 1967
B : Dames nées en 1976 et avant F : Hommes entre 1965 et 1956
C : Hommes nés entre le 05/02/2003 et 1987 G : Hommes nés en 1956 et avant
D : Hommes nés entre 1985 et 1976 H : Handisport
T : Tandem (une inscription / personne)

Joindre à votre bulletin d'engagement complété :

Pour les licenciés :

- Copie de licence 2020 ou en cour de validité
- Un chèque de 20€ libellé à l'ordre de l'Union cycliste Bességeoise (sauf paiement en ligne)

Les attestations de licence en cours ne seront pas acceptées. Dans ce cas, il sera nécessaire de s'inscrire en non licencié

Pour les non licencié :

- Un certificat d'aptitude médicale à la pratique du cyclisme en compétition de moins de 3 mois à la date de l'épreuve soit délivré au plus tôt le 09/11/2019
- Un chèque de 24€ libellé à l'ordre de l'Union cycliste Bességeoise (sauf paiement en ligne)
- Une copie d'une pièce d'identité présentant la date de naissance

Pour votre inscription, 3 possibilités :

- Par courrier à l'aide du présent bulletin à retourner à **KMS (la route de l'étoile) - Les nouveaux Chartreux, 46 Bld de la fédération- 13004 MARSEILLE**
- Directement sur internet : www.kms.fr – envoi des pièces justificatives à contact@kms.fr (précisez route de l'étoile)
- Par téléphone 0892 683 313 (0,34€ mn) KMS

Quelque soit votre mode d'inscription, vous pouvez régler votre ou vos participations soit directement en ligne par paiement sécurisé, soit par téléphone (par CB), soit en retournant un chèque libellé à l'ordre de **l'Union Cycliste Bessègeoise**.

Les inscriptions sont consultables sur www.kms.fr (suis-je inscrit ?)

Je soussigné (Nom, prénom) :.....

Atteste avoir pris connaissance et approuvé le règlement de l'épreuve ainsi que mon droit d'accès et de modification aux informations me concernant (loi informatique et liberté ci-dessous)

Les informations recueillies sont nécessaires au traitement de votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux besoins de l'épreuve << la route de l'étoile >>. Elles ne sont transmises à aucun tiers. En application des articles 39 et suivants de la loi du 06/01/1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez nous contacter à l'adresse : etoiledebessège@wanadoo.fr

A.....le..... Signature :

